



Espèces Emblématiques dans nos loisirs



Les fiches espèces





Espèces Emblématiques dans nos loisirs



Sommaire



L'Anémone pulsatille	p1	Le Grand Sylvain	p9
L'Aconit napel	p1	Les Zygènes	p9
Le Flûteau nageant	p1	L'Écrevisse à pattes blanches	p10
La Fritillaire pintade	p2	La Salamandre tachetée	p10
La Gentiane pneumonanthe	p2	Le Crapaud calamite	p11
La Joubarbe d'Auvergne	p2	La Vipère péliade	p11
Le Lichen pulmonaire	p3	L'Aigle Botté	p12
Le Lis martagon	p3	Les Busards	p12
Les Linaigrettes	p3	Le Circaète jean-le-blanc	p13
Les Orchis	p4	Le Milan royal	p13
Le Pavot jaune	p4	Le Faucon pèlerin	p14
La Polémoine bleue	p4	Le Courlis cendré	p14
Les Renoncules aquatiques	p5	Le Grèbe huppé	p15
La Tulipe australe	p5	La Huppe fasciée	p15
La Valériane triséquée	p5	La Pie-grièche grise	p16
Les Ascalaphes	p6	Les Chauve-souris	p16
Les Calopteryx	p6	Le Chat forestier	p17
Le Lucane Cerf Volant	p7	L'Hermine	p17
La Rosalie des Alpes	p7	La Loutre d'Europe	p18
La Mante religieuse	p8	Le Cerf élaphe	p18
L'Apollon	p8		





Espèces Emblématiques dans nos loisirs

Légende des pictogrammes « Milieux »



Prairies : Sèches ou humides, zones de végétaux herbacés avec parfois quelques fourrés buissonnants, souvent pâturées ou fauchées.



Forêts : Sèches ou humides, zones boisées plus ou moins anciennes et leurs sous-bois sont plus ou moins lumineux.



Falaises : Parois rocheuses abruptes surplombant une vallée ou un autre élément paysager.



Milieus humides et aquatiques : Milieux liés à l'eau, douce, salée ou saumâtre, souvent inondés ou gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire.



Gorges : Passage encaissé entre deux reliefs, généralement occupé par un cours d'eau.



Plateaux ou planèze : Paysages ouverts de moyenne altitude au relief doux.



Montagnes : Pelouses, landes, forêts et milieux rocheux d'altitude (au-dessus de 1200 m).

Bibliographie & webographie

- Antonetti Ph., Brugel E., Kessler F., Barbe J.P. & Tort M., 2006. – Atlas de la Flore d'Auvergne. Conservatoire botanique national du Massif central, 984 p.
- Chauve-Souris Auvergne, Groupe Mammalogique d'Auvergne, 2015. Atlas des mammifères d'Auvergne. Répartition, biologie et écologie. Catiche Productions, 368 p.
- Girard L., 2013. Bilan de la première phase de l'Atlas des mammifères d'Auvergne - Volet Chiroptères, Chauve-Souris Auvergne, 25p.
- LPO Auvergne, Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne, 2010. LPO Auvergne. Delachaux & Niestlé, Paris.
- faune-auvergne.org
- gepaauvergne.wordpress.com
- oiseaux.net
- tela-botanica.org



Le Lichen pulmonaire



S. Boursange

Nom latin : *Lobaria pulmonaria*

Répartition : Présent dans le Cantal, sa répartition est toutefois mal connue.

Habitats : Vieilles forêts.

Description : Le Lichen pulmonaire, grand et vert, a l'aspect d'une salade aux feuilles découpées. Pouvant atteindre 50cm de diamètre, c'est le plus grand lichen foliacé d'Europe. Sa surface est marquée par des reliefs en forme d'alvéoles pulmonaires.



Informations supplémentaires : Les lichens sont des champignons associés à des algues ou des bactéries possédant de la chlorophylle. Le Lichen pulmonaire est lui associé à des cyanobactéries (bactéries chlorophylliennes) et est très sensible à la pollution atmosphérique. C'est donc un très bon indicateur de l'état de santé des forêts !

L'Aconit napel



S. Boursange

Nom latin : *Aconitum napellus* L.

Répartition : Assez commun au sein des massifs montagneux : monts Dore, monts du Cantal, Aubrac, Mézenc..

Floraison : Août – Octobre.

Habitats : Bois frais, bordures de cours d'eau, mégaphorbiaies.



Description : Plante de 50 cm à 1,5 m de haut. Fleurs violettes en forme de casque. Racine tubérisée et renflée en gros tubercules ayant la forme de navet.

Information supplémentaire : Extrêmement toxique.

L'Anémone pulsatile



S. Boursange

Nom latin : *Anemone pulsatilla* L.

Répartition : Versant orientaux des monts du Cantal et du Cézallier, Margeride, Aubrac, Vallée de l'Alagnon, de la Truyère.

Floraison : Avril – Juin.

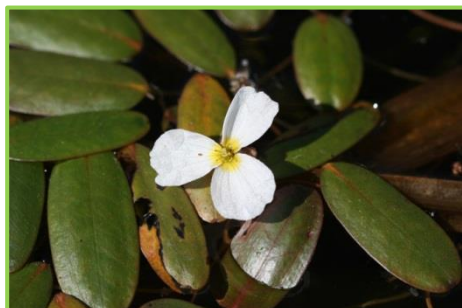
Habitats : Pelouses et prairies ouvertes des dôme rocheux, corniches, landes.



Description : Plante de 20 à 50 cm et à fleur rouge pourpre. Etamines nombreuses et jaunes. Six pétales poilus sur la face extérieure. Fruit ressemblant à un plumeau à fil pourpre.

Informations supplémentaires : Les fleurs, séchées au four, permettent l'élaboration d'une poudre à éternuer connue pour chasser les migraines. Fraîche, elle est toxique et irritante.

Le Flûteau nageant



S. Boursange

Nom latin : *Luronium natans* L.

Répartition : Surtout étage montagnard ; monts Dore, Cézallier, Artense, monts du Cantal, planèze de St-Flour, Aubrac...

Floraison: Juin – Septembre.

Habitats : Eaux douces, stagnantes et peu profondes.



Description : Plante vivace, submergée et flottante. Tiges allongées et filiformes. Fleurs blanches assez grandes aux pétales arrondis.

Informations supplémentaires : Protégé au niveau national.

La Fritillaire pintade



J. Tommasino

Nom latin : *Fritillaria meleagris* L.

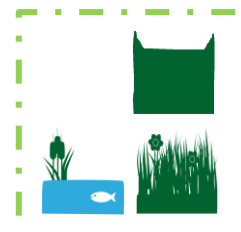
Répartition: Très rare en Auvergne, présente uniquement dans le Cantal à l'étage montagnard, surtout dans l'Aubrac et quelques foyers dans le nord-ouest des monts du Cantal.

Floraison: Avril –Mai.

Habitats : Prairies humides, fauchées ou pâturées.

Description : Plante vivace de 20 à 50 cm. Grandes fleurs à carreaux pourpres et blanchâtres disposés en damier.

Informations supplémentaires : Toxique, médicinale et parfois cultivée pour l'ornement.



La Gentiane pneumonanthe



S. Boursange

Nom latin : *Gentiana pneumonanthe* L.

Répartition : Présente aux étages montagnard et subalpin dans tous les massifs auvergnats.

Floraison: Août –Septembre.

Habitats : Milieux humides à tourbeux.



Description : Plante vivace de 10 à 50 cm de haut. Fleurs bleues et grandes (4cm de long). Tiges dressées, élancées et simples.

Information supplémentaire : Plante médicinale qui a hérité son nom de son utilisation ancienne pour traiter les maladies du poumon dans certaines régions. Plante hôte exclusive d'un papillon très rare : l'Azuré des mouillères.

La Joubarbe d'Auvergne



S. Boursange

Nom latin : *Sempervivum tectorum* subsp. *Arvense* L.

Répartition : Seulement dans la moitié Sud de l'Auvergne, aux étages montagnard et subalpin (monts du Cantal, planèze de St-Flour...) mais aussi dans les vallées jusqu'à l'étage collinéen.

Floraison: Juillet – Septembre.

Habitats : Anfractuosités ensoleillées.

Description : Plante vivace de 20 à 50 cm, velue. Grandes rosettes. Fleurs roses pâles et assez grandes.

Informations supplémentaires : Endémique du Massif central. Les joubarbes étaient plantées autrefois sur les murs et les toits soi-disant pour préserver de la foudre.



Le Lis martagon



S. Boursange

Nom latin : *Lilium martagon* L.

Répartition : Principalement aux étages montagnard et subalpin dans la plupart des massifs auvergnats.

Floraison: Juin – Juillet.

Habitats : Lisières, prairies et sous-bois.

Description : Plante vivace de 50 cm à 1m. Fleurs assez grandes, roses-violacées ponctuées de pourpre, légèrement penchées et inodores.

Informations supplémentaires : Espèce ornementale et médicinale.



Les Linaigrettes



J.J Lallemand

Nom latin : *Eriophorum* sp.

Répartition : Variables selon les espèces mais se rencontrent essentiellement aux étages montagnard et subalpin (Cézallier, monts du Cantal...)

Floraison: Mai – Août selon les espèces.

Habitats : Milieux humides, tourbières.

Description : Plantes vivaces de 20 à 60 cm caractérisées par leurs longues soies blanches.

Informations supplémentaires : Dans certaines régions on utilisait leur soie comme du coton.



Les Orchis



C. Giraud
Orchis pourpre

Nom latin : *Orchis sp.*

Répartition : Variables selon les espèces.

Floraison : Juin – Août.

Habitats : Variables selon les espèces. Milieux à sols pauvres et calcaires, ouverts ou sous-bois forestiers clairs...

Description : Orchidées européennes à feuilles basales en rosettes. Inflorescence en grappe, les fleurs commencent généralement à fleurir par la base. Les fleurs sont très différentes suivant les espèces. Elles sont souvent roses à pourpres. Le pétale basale (label) bien étalé est souvent ponctué de taches d'un rose plus foncé.



Le Pavot jaune



Y. Martin

Habitats : Bois et lieux ombragés, mégaphorbiaies, bords des ruisseaux...

Description : Plante vivace de 30 à 80 cm. Fleurs jaunes soufres, grandes et solitaires. Feuilles un peu velues.

Informations supplémentaires : Toxique. Parfois cultivé pour de l'ornement.

Nom latin : *Meconopsis cambrica* L.

Répartition : Présent surtout dans l'ouest de l'Auvergne, à l'étage montagnard sur les reliefs soumis à une influence atlantique. Parfois à l'étage collinéen (bassin de la Rhue).

Floraison : Juin – Août.



La Polémoine bleue



B. Gravelat - CBN MC

Nom latin : *Polemonium caeruleum* L.

Répartition : Quelques rares foyers en Auvergne dont un au sud de la Planèze de St-Flour.

Floraison : Juin – Août.

Habitats : Bois et pâturages humides.



Description : Plante vivace de 30 à 80 cm. Fleurs bleues ou violacées, assez grandes.

Informations supplémentaires : Cultivée, plante ornementale.

Les Renoncules aquatiques



S. Boursange

Nom latin : *Ranunculus* sous-genre *Batrachium*

Répartition: Largement distribuées en Auvergne jusqu'au sommet de l'étage montagnard mais encore des zones sous-prospectées.

Floraison: Mai à Septembre selon les espèces.



Habitats : Eaux stagnantes ou courantes

Description : Plantes vivaces formant des tapis denses à la surface des eaux. Morphologies variables selon les espèces mais toujours fleurs sont blanches.

Informations supplémentaires : Beaucoup d'espèces sont toxiques.

La Tulipe australe



S. Boursange

Nom latin : *Tulipa sylvestris* subsp *australis* L.

Répartition : Surtout aux étages montagnard et subalpin dans le Sud de l'Auvergne : Aubrac, planèze de St-Flour, haute vallée de la Loire et Mézenc.

Floraison: Mai – Juin.

Habitats : Pelouses rases sur dalles et rochers volcaniques.



Description : Plante vivace de 10 à 40 cm de haut. Fleur un peu penchée, assez petite, jaune et rougeâtre en dehors. Feuilles linéaires et n'atteignant pas la fleur.

La Valériane triséquée



A. Descheemacker -CBN MC

Nom latin : *Valeriana tripteris* L.

Répartition : Bien représentée aux étages montagnard et subalpin en Auvergne.

Floraison: Mai – Juillet.

Habitats : Fissures des rochers ombragés, forêts de pentes et de ravins, éboulis...



Description : Plante vivace de 20 à 50 cm de haut. Odorante. Fleurs blanches, rosées. Feuilles vert cendré.

Information supplémentaire : Parfois plus basse en altitude.

Les Ascalaphes



J.J. Lallemand – Ascalaphe soufré

Répartition: Présents sur les monts du Cantal, la Planèze de Saint-Flour, en Margeride, dans l'Aubrac et sur le Cézallier

Période d'observation : De fin avril à août.

Habitats : Fréquentent surtout les milieux ouverts sur les versants chauds et peut atteindre une altitude de 2000m.



Description : A mi-chemin entre le papillon et la libellule, ces insectes ont une envergure comprise entre 45 et 55 mm. Au corps noir et poilu, leurs ailes sont jaunes vifs (voire fluo). Les ailes postérieures sont triangulaires et possèdent une tache. Leurs antennes sont longues et terminées par un petit renflement. Deux espèces en Auvergne : l'Ascalaphe soufré (en photo) et l'Ascalaphe ambré. La distinction se fait sur les taches noires des ailes (1 seule pour le soufré et 2 pour l'ambré).

Information supplémentaire : Vol rapide.

Les Caloptéryx



S. Heinerich – Calopteryx occitan

Répartition: Assez bien répandues en Auvergne, leur répartition reste encore à compléter.

Période d'observation : De mai à septembre.

Habitats : Bords des cours d'eau en milieu ouvert à semi-ouvert.



Description : Reconnaisables de loin, ces demoiselles ont un corps fin bleu métallique (les mâles) et des ailes transparentes à grosses taches bleues qu'elles replient au-dessus de leur corps au repos.

Informations supplémentaires : Trois espèces de Calopteryx sont présentes en Auvergne : les Calopteryx vierge, occitan et éclatant.

Attention, les femelles sont vertes ou brunâtres avec les ailes complètement transparentes.

Le Lucane Cerf Volant



J.J. Lallemant

Répartition: Plus ou moins commune en France, l'espèce est répandue dans toute l'Auvergne.

Période d'observation : De mai à juillet.

Habitats : Vieilles forêts de feuillus. La larve vit aux dépens de bois mort ou dépérissant.

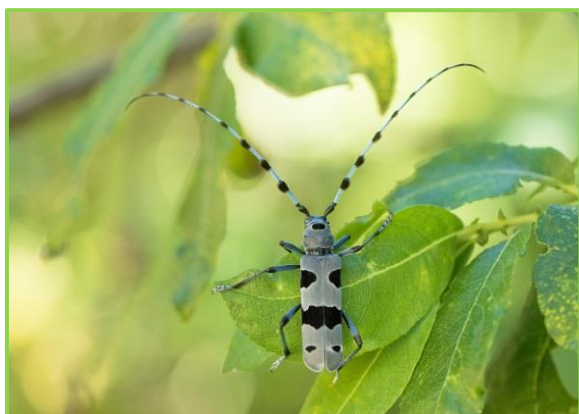


Description : Le plus grand des Coléoptères européens ! En effet il peut mesurer jusqu'à 9cm de long. Ressemblant à un gros scarabée brun-noir, le mâle est caractérisé par des mandibules parfois très impressionnantes, rappelant les bois d'un cerf (d'où son nom « Cerf Volant »).

Informations supplémentaires : Espèce sensible aux pratiques sylvicoles intensives. Sa taille dépend de la qualité nutritionnelle du bois dont il se nourrit.

Risque de confusion possible : Peut être confondu avec un autre coléoptère, la Petite Biche.

La Rosalie des Alpes



M. Issertes

Répartition: Dans le Cantal sa présence est connue dans les gorges de la Rhue mais sa répartition reste encore mal connue.

Période d'observation : Juin à août.

Habitats : Milieux montagneux, fréquente dans les hêtraies d'altitude mais se rencontre également en plaines et dans les bocages bien qu'elle y soit plus rare.

Description : Coléoptère de la famille des longicornes. Insecte de grande taille (jusqu'à 4cm) dont les antennes, annelées de noir et de gris-bleu, sont aussi longues que le corps qui est lui aussi gris-bleu avec 6 grandes taches noires.

Informations supplémentaires : Difficilement observable. Protégée en France et dans la plupart des pays d'Europe.



La Mante religieuse



G. Le Roux

Habitats : Elle affectionne particulièrement les prairies ensoleillées aux hautes herbes et les milieux embroussaillés.

Description : Insecte prédateur de couleur verte ou brune. Elle se caractérise par une tête triangulaire, un prothorax (1^{er} segment du thorax après la tête) très allongé et des pattes antérieures équipées de piques et crochets. Sa tête très mobile peut se tourner dans toutes les directions.

Informations supplémentaires : Elle doit son nom à la position de ses pattes antérieures, appelées ravisseuses, qu'elle replie vers sa tête, comme pour prier, lorsqu'elle chasse à l'affût. Les femelles mangent souvent les mâles pendant l'accouplement.

Répartition: Parmi les 9 espèces de Mantes que l'on peut rencontrer en France, la Mante religieuse (photo) est la plus grande et la plus répandue. Dans le Cantal on la trouve dans le Sud-Ouest (Chataigneraie) mais aussi à la limite entre la Planèze de Saint-Flour et la Margeride.

Période d'observation : L'adulte se rencontre de juillet à novembre



L'Apollon



G. Le Roux

Habitats : Espèce montagnarde rencontrée dans les prairies, pelouses, éboulis, lisières, clairières et pentes rocheuses entre 400 et 2 700m.

Description : Grand papillon d'une envergure pouvant aller jusqu'à 40 mm, caractérisé par des dessins et ocelles noirs et rouges sur un fond blanc / crème. L'extrémité de l'aile antérieure paraît translucide.

Informations supplémentaires : Espèce protégée en France. Pond ses chenilles sur les Orpins et Joubarbes.

Répartition: Localement commun dans les Alpes et les Pyrénées, il est rare dans le Jura et le Massif central. En Auvergne on le trouve sur certains sites des monts du Cantal et du Sancy et il reste rare dans la Chaîne des Puys.

Période d'observation : Mai-août, parfois encore en septembre.



Le Grand Sylvain



P. Peyrache

Répartition: En fort déclin en France, espèce très localisée et peu abondante. Dans le Cantal, quelques observations ont été faites en Margeride et sur les monts du Cantal.



Période d'observation : Fin mai-août.

Habitats : Forêts mixtes, clairières de massifs boisés comportant des peuplements de Peupliers trembles (plante hôte).

Description : Très grand papillon dont l'envergure du mâle va de 70 à 80 mm. Dessus brun-noir barré d'une bande médiane blanche soulignée d'orange. Le verso est orange orné d'une ligne de taches blanches.

Informations supplémentaires : Pond ses chenilles sur le Peuplier tremble. Facilement observable lorsqu'il s'alimente au sol sur des excréments.

Risque de confusion : Peut être confondu avec les Mars changeants.

Les Zygènes



J.J. Lallemant

Répartition: Répandus partout en France. Une vingtaine d'espèces sont présentes en Auvergne.

Période d'observation : En fonction des espèces, mai à septembre.

Habitats : Présents sur un large éventail d'habitats, ils sont plus abondants et diversifiés sur les milieux ouverts (prairies...).



Description : Hétérocères (« papillons de nuit ») volant le jour, ces papillons sont de petite taille et ont les ailes allongées, très souvent tachetées de rouge sur fond noir/bleuté.

Informations supplémentaires : Passent beaucoup de temps sur les fleurs. Leur coloration vive prévient les prédateurs de leur toxicité ! Comme les papillons de jour, les zygènes sont de bons indicateurs de la qualité et de la diversité des habitats naturels.

L'Ecrevisse à pattes blanches



S. Boursange

Répartition : Sa présence a été recensée dans la grande majorité des départements de France métropolitaine.

Période d'observation : Les adultes s'observent toute l'année mais plus facilement à la belle saison.

Habitats : Milieux aquatiques assez variés mais toujours d'excellente qualité.



Description : Ecrevisse pouvant atteindre 12 cm de long et 90g et dont l'aspect général rappelle celui d'un petit homard. Dos brun-vert et ventre blanc. Face interne des pinces blanche et rostre à bords convergents.

Informations supplémentaires : Très sensible à la pollution, elle est un très bon indicateur qualitatif des milieux aquatiques. En forte régression, elle est menacée et protégée en France. Surtout active la nuit.

Risque de confusion : Confusion possible avec l'écrevisse des torrents, très rare en France.

La Salamandre tachetée



R. Riols

Répartition : Largement répandue en Auvergne, elle serait en déclin dans de nombreuses régions de France.

Période d'observation : Printemps et automne.

Habitats : Bocage, boisement de feuillus ou mixtes, de plaine ou d'altitude. Larve en milieu aquatique.



Description : Urodèle (amphibien à queue) de grande taille pouvant atteindre 20cm. Corps élancé et brillant, pattes courtes et queue cylindrique assez courte. Coloration variable mais la plupart sont noires avec des taches jaunes vives qui indiquent sa toxicité à ses prédateurs.

Informations supplémentaires : Chaque individu a une disposition des tâches unique, permettant une reconnaissance individuelle. Comme tous les amphibiens c'est une espèce protégée en France.

Le Crapaud calamite



R. Riols

Répartition : Espèce de plaine et de moyenne montagne assez répandue dans le Cantal.

Période d'observation : De mars à octobre.

Habitats : Milieux ouverts à végétation basse et clairsemée avec points d'eau temporaires et de faible profondeur.



Description : Petit crapaud à courtes pattes, à la peau verruqueuse et verdâtre avec une ligne médiane dorsale jaune souvent visible. Pupille ovale horizontale, iris jaune vif quelques fois grisâtre. Chant nuptial en trille puissante souvent émis en chœur et ressemblant à un chant de grillon.

Informations supplémentaires : Sort de nuit, de préférence par temps doux, humide et sans vent. Espèce pionnière, il colonise rapidement des milieux hostiles à la majorité des amphibiens et poissons.

La Vipère péliade



A. Sprumont

Répartition : Espèce emblématique des milieux froids, dans le Cantal elle est présente sur les monts du Cantal, le Cézallier et dans l'Aubrac. Menacée à l'échelle nationale, l'Auvergne abrite des populations intéressantes.

Période d'observation : Avril à octobre.

Habitats : Tourbières, prairies humides, landes, jachères et forêts claires au-dessus de 800 m



Description : Vipère de taille moyenne, de 55 à 80 cm. Tache en forme de X ou V retourné souvent observé sur la tête. Présence de grosses écailles sur la tête (contrairement à la Vipère aspic). Flanc avec des taches sombres qui alternent avec le zigzag dorsal. Mâle : gris à brun avec un zigzag brun foncé sur le dos. Femelle : beige à brun-roux avec un zigzag brun foncé. Iris rouge.

Informations supplémentaires : Hiberne dès le mois d'octobre. Contrairement aux idées reçues, la vipère est un animal farouche, qui ne mord que lorsqu'elle se sent réellement menacée. Si vous la croisez en chemin, elle préférera fuir.

Risque de confusion : Confusion possible avec la Vipère aspic également présente dans le Cantal mais elle en diffère notamment par son iris rouge. La Vipère aspic a le museau retroussé contrairement à la Vipère péliade.

L'Aigle botté



R. Riols

Répartition: Relativement localisé en Auvergne, on le trouve essentiellement dans les gorges et vallées de la Truyère, de la Dordogne et de ses affluents, ainsi que dans les monts du Cantal.



Période d'observation : Fin mars à septembre.

Habitats : Niche dans les forêts de pentes des vallées et gorges. Utilise les plateaux, les prairies et les bocages comme zones de chasse.

Description : Aigle de la taille d'une buse mais aux ailes plus longues et plus fines. Deux morphologies : une phase claire au dessous blanc et dos brun-noir (cf photo) et une phase sombre au dessous et au dessus brun.

Informations supplémentaires : L'Auvergne accueille la troisième plus importante population française d'Aigle botté juste derrière l'Aquitaine et les Midi-Pyrénées et a donc une responsabilité majeure dans sa conservation.

Les Busards (Cendré et Saint-Martin)



R. Riols – Busard Saint-Martin

Répartition: Le Busard Saint-Martin, peut être observé presque partout dans le Cantal.

Le Busard cendré y est plus localisé avec quelques couples sur la Planèze, le Cézallier et les plateaux cultivés des affluents de l'Alagnon.



Période d'observation : Toute l'année pour le Saint-Martin et d'avril à septembre pour le Busard cendré.

Habitats : Milieux ouverts, landes, friches, zones marécageuses, peuplements forestiers...

Description : 2 espèces de Busards sont présentes et nicheuses en Auvergne : les Busards Saint-Martin et cendré. Toutes les 2 ont des envergures comprises entre 1m et 1m20. Les mâles, gris avec le bout des ailes noires, se ressemblent beaucoup mais le Busard cendré est plus foncé et possède une bande noire sur le dessus et le dessous des ailes que n'a pas le Saint-Martin. Les femelles sont en général plus foncées et plus massives que les mâles, plus petits.

Risque de confondre les femelles des 2 espèces (tête plus grosse et tâche blanche sur le croupion plus étendue chez la femelle de Saint-Martin).

Informations supplémentaires : Les 2 espèces nichent au sol. Se nourrissent essentiellement de rongeurs et petits oiseaux.

Le Circaète Jean-le-Blanc



R. Riols

Répartition : Assez largement répandu en Auvergne bien qu'absent de l'Allier. Le Cantal est largement occupé par l'espèce dans les gorges et grandes vallées (Dordogne, Rhue, Cère...).



Période d'observation : Mi-mars à début octobre (migrateur).

Habitats : Vallées profondes avec boisements mixtes et pinèdes. Landes et éboulis rocheux pour la chasse.

Description : Rapace d'une envergure comprise entre 166 et 188 cm. Dessus brun et dessous blanc moucheté de brun. Tête large et sombre qui apparaît souvent comme disproportionnée par rapport au corps. Iris jaunes caractéristiques.

Informations supplémentaires : Se nourrit essentiellement de serpents, notamment de Couleuvre à collier. Capable de vol stationnaire aussi appelé vol du Saint-Esprit. Vol puissant et majestueux. Laisse fréquemment pendre ses pattes lorsqu'il plane.

Le Milan royal



R. Riols

Répartition : Espèce assez commune en Auvergne, mais un peu moins en France, elle occupe presque la totalité du Cantal. Sur l'ensemble du pays, on le retrouve dans 5 foyers principaux : piémont pyrénéen, chaîne jurassienne, plaines et régions collinéennes du nord-est, Corse et Massif Central.



Période d'observation : Toute l'année.

Habitats : Milieux de moyenne montagne : boisements mixtes des grandes vallées et plateaux ouverts, zones agricoles ouvertes.

Description : D'une envergure comprise entre 145 à 165 cm, le Milan royal est facile à identifier grâce à sa longue queue rousse triangulaire, très échancrée. Sa tête est blanchâtre et son plumage brun rouge sur le dessus et roux rayé de brun dessous. On peut observer deux fenêtres blanches situées sur le dessous des ailes au niveau des poignets, caractéristiques de l'espèce.

Informations supplémentaires : Rapace particulièrement opportuniste et charognard.

Risque de confusion : Peut être confondu avec le Milan noir qui a cependant une queue moins échancrée que le Milan royal et qui en diffère par la couleur.

Le Faucon pèlerin



F. Journeaux

Répartition: Nicheur dans les 4 départements auvergnats, le Cantal accueillerait la plus forte population. Sa répartition suit celle des milieux offrant des falaises propices à son installation. On le trouve notamment dans les gorges de la Truyère, du Lot et de la Dordogne ainsi que dans les Monts du Cantal.



Période d'observation: Toute l'année.

Habitats: Milieux rocheux de taille et forme variées.

Description: Petit rapace d'une envergure comprise entre 95 et 115 cm. Tête ronde assez volumineuse par rapport au corps. Joux marquées d'une large tache noire appelée « moustache », qui, avec la tête également noire, donnent l'impression que l'oiseau porte un casque. Dos brun noir et dessous blanc ponctué de brun-noir. Pattes et haut du bec jaunes.

Informations supplémentaires: Chasse essentiellement d'autres oiseaux. Remarquable par ses capacités de vol. En période nuptial, les couples se livrent à de spectaculaires jeux aériens.

Le Courlis cendré



R. Riols

Répartition: Présent dans les 4 départements auvergnats, dans le Cantal il niche notamment sur la Planèze de Saint-Flour.



Période d'observation: Toute l'année.

Habitats: Prairies sèches ou humides de basse et moyenne montagne.

Description: Limicole au long bec incurvé vers le bas. Dessous clair, gorge claire et dessus brun strié de beige roussâtre. Croupion blanc bien visible en vol.

Informations supplémentaires: Le plus grand des Courlis avec une envergure d'un mètre en moyenne. Pour délimiter son territoire, le mâle effectue des vols en chantant. Niche au sol. De mauvaises conditions météorologiques peuvent avoir des conséquences importantes sur le succès de reproduction de l'espèce. Les jeunes quittent le nid une dizaine de jours après leur naissance.

Le Grèbe huppé



R. Riols

Répartition: Nicheur commun dans le Nord de l'Auvergne, il se fait plus rare dans le Cantal où il est nicheur depuis peu sur la Planèze.



Période d'observation : Toute l'année.

Habitats : Plans d'eau variés (lacs, étangs, rivières...).

Description : Facilement reconnaissable à sa double huppe noirâtre et sa collerette de plumes rousses sur les côtés de la tête. Il possède un cou mince, des joues blanches et un bec noir assez long et pointu. C'est le plus grand des grèbes.

Informations supplémentaires : Oiseau assez peu farouche, excellent nageur et plongeur il peut s'enfoncer jusqu'à 20 m de profondeur. Il est inscrit sur liste rouge des oiseaux nicheurs d'Auvergne comme vulnérable car les milieux humides dont il dépend ont tendance à se dégrader.

La Huppe fasciée



R. Riols

Répartition: Bien présente en Auvergne sauf dans les parties les plus boisées et élevées de la région. Record d'altitude avec une nidification à 1060m dans le Cantal sur la Planèze de Saint-Flour.



Période d'observation : Avril à septembre (migratrice).

Habitats : Milieux ouverts, zones agricoles, bocages à haies vives, boisements clairs.

Description : Reconnaisable à son long bec légèrement arqué et sa huppe érectile de couleur roussâtre aux bouts noirs. Plumage orangé barré de noir et blanc sur les ailes et la queue.

Informations supplémentaires : Possède un vol saccadé et bondissant caractéristique. Plus souvent entendue que vue, elle possède un chant typique « houp-houp-houp ». Se nourrit surtout de larves de coléoptères, de sauterelles criquets, papillons, vers... Sonde le sol en marchant pour s'alimenter.

La Pie-grièche grise



R. Riols

Répartition: Une grande partie de la population Auvergnate occupe les milieux prairiaux du Parc des Volcans d'Auvergne et du Parc du Livradois-Forez .

Période d'observation : Toute l'année.

Habitats : Milieux ouverts, prairies humides, parsemés de haies et bosquets.



Description : De la taille d'un Merle, elle se reconnaît notamment grâce à son bec fort et crochu et son bandeau noir sur les yeux. Son dos gris et son ventre blanc permettent également de la repérer de loin.

Informations supplémentaires : Carnivore, elle se nourrit principalement d'insectes et de petits vertébrés (rongeurs, reptiles, petits passereaux). Comme toutes les pies-grièches, elle a la particularité d'empaler ses proies sur des épines d'arbres ou des barbelés, alors appelés « lardoirs ».

Les Chauves-souris



R. Riols

Répartition: Variable selon les espèces. Grâce à l'association Chauve-souris Auvergne, la répartition de ces mammifères est de plus en plus connue en Auvergne.

Période d'observation : En vol toute l'année sauf l'hiver (hibernation)



Habitats : Variés selon la saison et les espèces. Sites d'hibernation : arbres, caves, souterrains, toitures, ponts... Sites de chasse : haies, pâtures, boisements, étendues d'eau...

Description : Les chauves-souris ou chiroptères sont des petits mammifères volants qui pèsent 60 g au maximum et qui ont une envergure d'environ 40 cm. Un peu moins d'une trentaine d'espèces sont connues en Auvergne.

Informations supplémentaires : Grands insectivores, elles utilisent leur sonar (ultrasons) pour se déplacer et chasser. Une chauve-souris mange entre le 1/4 et le 1/3 de son poids en une journée ! On estime aussi à 60 000 le nombre de moustiques et autres insectes consommés par une espèce de chauve-souris, le Murin de Daubenton, entre mai et octobre.

Stop aux préjugés : aucune espèce de Chauve-souris d'Europe n'est « suceuse de sang », elles ne s'accrochent pas dans les cheveux et ne sont pas aveugles !

Le Chat forestier



C. Chamard

Répartition : L'Auvergne, à l'exception de la Limagne, offre un habitat propice à l'espèce. Sa répartition est encore mal connue mais il est connu dans l'Ouest du Cantal. Il occupe probablement une surface bien plus grande du département tant il existe de corridors forestiers.



Période d'observation : Toute l'année.

Habitats : Forêts de feuillus et mixtes de moyenne altitude, régions boisées de plaine et de colline.

Description : Cousin du chat domestique, il en diffère par plusieurs critères : un pelage gris-fauve presque uni, des anneaux sur une queue épaisse, longue et cylindrique avec un « pompon » au bout, une unique raie noire sur le dos et un médaillon blanc; deux raies sombres sur les joues.

Informations supplémentaires : Les rongeurs de milieux forestiers et ouverts constituent l'essentiel de son régime alimentaire.

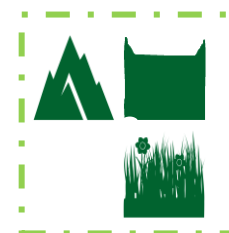
Risque de confusion : Le risque de confondre un Chat forestier avec un Chat domestique est élevé et son identification est souvent délicate.

L'Hermine



R. Riols

Répartition : L'essentiel des populations se situe entre 800 et 1200m d'altitude. Rare en dessous de 500m. Bastions de populations dans le Cézallier, les Monts du Cantal, en Chaîne des Puys, massif du Sancy et le massif du Mézenc.



Période d'observation : Toute l'année.

Habitats : Milieux ouverts et dégagés d'altitude, parfois milieux bocagers.

Description : Petit mustélide, très vif. Corps longiligne et très souple, pattes courtes et musclées adaptées à la chasse aux campagnols. En été son pelage est châtain et elle blanchit en hiver. Elle garde toutefois un pinceau noir au bout de la queue toute l'année.

Informations supplémentaires : Spécialisée dans la prédation des micromammifères, il existe une corrélation entre le nombre de campagnols, proie principale de l'Hermine, et le nombre potentiel d'hermines.

La Loutre d'Europe



CEN Auvergne – P. Mossant

Répartition: Présente sur la quasi-totalité des réseaux hydrographiques des départements du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

Période d'observation : Toute l'année

Habitats : Milieux aquatiques variés



Description : Corps allongé et fusiforme, adapté au milieu aquatique, queue longue et musclée qui sert de gouvernail. Fourrure marron foncé à chamois clair avec parfois des taches blanches sur le ventre, le menton et le cou.

Informations supplémentaires : Active surtout la nuit. Espèce individualiste et territoriale dont le territoire peut atteindre 3 000 ha de surface pour un mâle. Pour marquer son territoire, l'espèce peut déposer jusqu'à 40 épreintes (nom donné à ses excréments) par jour !

Le Cerf élaphe



O. Garnier

Répartition : Hormis dans certains secteurs du Cantal, le Cerf a disparu d'Auvergne entre la fin du XIX^e et le début de XX^e siècle suite à une chasse intense. Aujourd'hui, il est à nouveau présent dans les 4 départements et il est notamment bien implanté dans le Cantal.

Période d'observation : Toute l'année.



Habitats : Milieux boisés, clairières, landes, lisières, prairies et cultures périphériques.

Description : Grand mammifère au pelage brun roux en été et plus gris en hiver. Les mâles portent des bois qui poussent lors de leur 2^{ème} année et qu'ils perdent ensuite tous les printemps. Les femelles (biches) sont plus petites et ne portent pas de bois.

Informations supplémentaires : En dehors de la période de reproduction les mâles et les femelles vivent séparément. Si les femelles restent toute l'année dans un même secteur de 1000 à 3000 hectares, les mâles peuvent eux parcourir plusieurs dizaines de kilomètres entre la période d'hivernage et la période de reproduction. Le maintien de corridors écologiques est donc important pour la préservation de cette espèce ! A la saison des amours, le rut du Cerf, appelé brame, est spectaculaire. Il a lieu tous les ans de septembre à octobre.

Les partenaires de l'Atlas de la Biodiversité



Syndicat des Territoires de l'Est Cantal
www.sytec15.fr



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

Ligue pour la Protection des Oiseaux
www.lpo-auvergne.org



Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne
www.cen-auvergne.fr



HAUTE AUVERGNE
Chercher, développer, transmettre

Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement - Haute Auvergne
www.cpie15.com

Conservatoire Botanique National



Conservatoire Botanique National du Massif Central
www.cbnmc.fr

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Agence Française pour la Biodiversité – Etablissement public de l'Etat
www.afbiodiversite.fr



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr